



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE-RENDU CSE RÉSEAU

19 et 20 février 2025

On connaît la chanson

Pas la peine de vous faire un dessin, on tourne en rond. Les CSE se suivent et se ressemblent. La direction veut avancer, ne pas débattre, éventuellement nous museler (si seulement elle le pouvait !) et surtout ne pas assumer ses propres décisions. [Notre liminaire « En avant, marche ! »](#) n'a suscité aucune réaction. Nos interrogations et remarques en séance, guère plus. Une ultime marque de dédain face à notre désarroi...

Allumer le feu

« Il suffira d'une étincelle
D'un rien, d'un geste »

Pour mettre le feu aux poudres du maquillage.

FÉVRIER 2025



SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

On vous l'expliquait déjà lors du dernier CSE. Face à la volonté farouche de la direction d'externaliser encore un peu plus leur métier, les maquilleuses qui sont encore 12 en CDI dans le réseau, risquent fort de ne pas être remplacées lors de leur départ à la retraite. Ou plutôt si... mais pas par des CDI. Car la direction a réaffirmé son intention de renouveler l'appel d'offre qui lui permet d'avoir recours à des prestataires.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Un appel d'offres déjà très « limite » juridiquement, étant donné le lien de subordination, mais qui avait fait l'objet d'un compromis en 2021, uniquement pour les sites fonctionnant déjà avec de la prestation.

« C'est une volonté stratégique de l'entreprise de faire appel à des prestataires », se défend Michaël Friederich, directeur de l'exploitation et des moyens du réseau. Autrement dit, il s'agit bien de la fameuse rationalisation des coûts évoquée par la directrice du réseau le mois dernier.

Du délit de marchandage pour la CFDT.

Le maquillage est une activité reconnue par nos accords d'entreprise et par la branche professionnelle. Elle ne devrait pas faire l'objet de prestations. Encore moins de portage salarial comme cela a été évoqué pendant ce CSE. Et comme la direction reconnaît y trouver un intérêt financier au détriment des salariées concernées, la CFDT n'hésitera pas à porter l'affaire devant les juges, si la direction ne renonce pas à son projet.

[\(Voir la motion adoptée par les élus du CSE\)](#)

Et celle-là vous la connaissez ?

Quand t'es dans le désert

« Tu t' demandes à qui ça sert
Toutes les règles un peu truquées du jeu qu'on veut te faire jouer
Les yeux bandés »

Voilà de quoi résumer à merveille la situation des élus, et on l'imagine sans trop de mal, des CEN eux-mêmes.

Cela fait des mois que le CSE réseau et les organisations syndicales demandent une clarification de l'utilisation des UTS/N par les contributeurs web ainsi que des rôles de chacun sur le web (journalistes/CEN/contributeurs).

Les réponses sont toujours aussi nébuleuses. **Nous sommes dans le désert depuis trop longtemps.**

La direction nous présente son fameux « Bilan UTN » qui est purement quantitatif. Des régions comme PACA ou Nouvelle Aquitaine tournent plus de dix modules par mois à l'UTN. Oui mais que tournent-ils ? De l'actu ? De l'info froide ? De la promotion ? Pour quels supports exactement ? On ne sait pas. Ce serait trop fastidieux vous comprenez.



FÉVRIER 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La direction s'enfoncé dans les sables mouvants en répétant à l'envi « *il n'y a pas de débordements, il y a un cadrage, Delphine Vialanet a rappelé les règles, les CEN peuvent produire des contenus vidéos, pas des contenus abstraits* » explique Isabelle Staes, elle-même abstractionniste.

Quand le cadrage est flou, c'est qu'il y a un problème de tirage optique ou un strabisme prononcé.

Delphine Vialanet enfonce le clou (dans l'œil bigleux) « *Le CEN a dans ses activités, créer des contenus en accord avec la ligne éditoriale, des formats nativement numériques... ce n'est pas moi qui l'invente. Ça répond aux besoins d'édition des antennes...* » Heu si pardon, c'est un peu inventé.

L'avenant 27 (CEN) stipule « *Sous l'autorité d'un responsable éditorial, créer ou participer à la création des contenus, animer et participer à l'éditorialisation et au référencement des contenus et formats de programmes et d'information des sites FTV et des plateformes partenaires, dans le respect des objectifs de la politique éditoriale.* »

Et dans les formations, le mot tournage n'apparaît nulle part non plus. On peut créer du contenu vidéo en adaptant par exemple un sujet JT en module web. Et ne signifie donc pas obligatoirement tourner.

D'ailleurs, le chargé d'édition numérique n'est-il pas chargé de l'édition et non pas de la fabrication ?

Pour la direction c'est oui, sous conditions, attention hein il y a un cadre, rappelez-vous. « *Dans le cadre d'une publication numérique, accompagné d'un rédacteur il peut contribuer à faire de la captation d'images, de contenus. C'est le journaliste qui validera le produit final.* »

Ok donc le voilà désormais JRI ou OPV ? « *Non car les CEN tournent dans des formats adaptés au numérique, 9/16e, le JRI, lui, ne tourne pas en vertical* » C'est bien connu, les JRI et les OPV sont incapables de tourner ... avec un smartphone. « *De toute façon, ils ne se substituent jamais aux JRI* », ce n'est pas ce qu'un rédacteur en chef nous avait pourtant expliqué, envoyant un CEN parce « *qu'aucun JRI n'était disponible* ».

Ha et puis non, tiens, finalement les voilà chargés « *des contenus nativement numériques qui ne sont pas traités par le linéaire* ».

On vous passe les deux heures de débats de cet acabit. Mortelles. Comme le désert de Gobi sans gourde.

Bref, aucune réponse à nos questions. Quid du respect de l'accord UTS ? Quid d'une prochaine négociation à ce sujet ? Qu'est-ce qu'un contenu journalistique ?

Aucun cadre clair non plus malgré un usage clairement abusif de ce mot.

La DRH de France 3 promet une énième réunion pour « *avancer sur le sujet* ». Isabelle Staes, elle, « *qu'il faudra trancher la question des contenus journalistiques* ».

Un séminaire « *journalistes* » est organisé le 25 mars prochain pour aborder cette question. Mais là encore l'histoire est bien mal emmanchée puisque la direction, plutôt que de définir ce qu'est un journaliste, préfère se projeter sur le journaliste de « *demain* ». Montage, tournage, sous-titrage, archivage ...

FÉVRIER 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Se projeter dans des sables mouvants. C'est s'enfoncer toujours plus bas.

POUR APPRENDRE TOUJOURS LE MÊME REFRAIN

RDV EN CSE



FÉVRIER 2025

Tournent les violons

« Passent les années dures et grises à servir
Une vie de peine et si peu de plaisir

Tournent les vies, oh tournent les vies, oh tournent et s'en vont
Tournent les vies, oh, tournent les violons »

Les malentendus persistent et les élections professionnelles n'échappent pas à la règle.

La négociation du protocole d'accord pré-électoral a tourné court. À l'unanimité, ou presque (7 sur 8), les organisations syndicales (sauf FO) ont refusé de signer.

En cause, 3 gros points noirs non négociables pour la direction :

- **le seuil d'éligibilité à 80 jours pour les non-permanents** : impossible à atteindre pour les CCDU limités à 80 jours de contrats par an. Une discrimination que la direction ne veut pas reconnaître.
- **le calendrier** qui prévoit des élections pendant les vacances scolaires de printemps.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- **la répartition des effectifs en collège** : certaines organisations demandent la création d'un collège journalistes, d'autres la fusion des collèges 1 ouvriers (où il n'y a plus grand monde) et 2 maîtrises. Sans compter la boulette de la direction en 2022 qui avait positionné les non permanents qui cotisent à une caisse cadre dans le collège maîtrises alors qu'ils sont dans le collège cadre !

Résultat : la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) a maximum 2 mois pour trancher. Il faudra alors redéfinir un nouveau calendrier électoral. Et probablement des élections professionnelles en juin.

On est les champions

Il faut viser l'excellence, « se démarquer et surperformer » nous explique la directrice du numérique régional. Alors, pour motiver les alternants (au numérique uniquement ! Les autres sont, semble-t-il, déjà suffisamment déterminés), la direction a eu une idée géniale : lancer un concours. Avec à la clé...

Des jours de contrats à gagner !

6 mois de CDD dans 2 sites du réseau France 3, c'est cadeau ! Il fallait au moins ça pour récompenser les deux lauréats (un en édition numérique et un en journalisme numérique) du tout nouveau challenge « Challenge Sandrine Leclere ».

Objectif annoncé : détecter les talents de demain lors d'une épreuve spécifique (comme si l'évaluation continue de l'alternance ne suffisait pas).

On notera qu'il aurait pu s'agir d'un CDI. L'entreprise n'en a visiblement pas les moyens. Quant aux seuils de jours autorisés ? Eh bien là, on s'assoit dessus. « Ça ne concernera que 2 personnes chaque année » nous rétorque la DRH du réseau. Il y a toujours une exception à la règle dans cette maison.

L'opportuniste

« Il y en a qui contestent

Qui revendiquent et qui protestent

Moi je ne fais qu'un seul geste

Je retourne ma veste... toujours du bon côté. »

« La direction a décidé de ne pas poursuivre ce projet de nouvelle implantation à Bordeaux ». C'est ainsi qu'Isabelle Staes, la directrice du réseau, annonce au CSE l'abandon du projet de déménagement de l'antenne d'Aquitaine.

En conséquence, dit-elle « *des travaux de réhabilitation et de mise en conformité légère vont être réalisés sur le site actuel* ». Tiens donc ! Olivier Guyon-Sangnier, le directeur immobilier et services généraux de France Télévisions s'était pourtant toujours fermement opposé à toute rénovation du site. Aurait-il été rattrapé par un principe de réalité ? La pression immobilière et financière peut-être ? Celle-là même qui risque de contrarier les rapprochements avec Radio France dans d'autres villes...

FÉVRIER 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Et la directrice du réseau de conclure « je vous confirme que tout dogmatisme se confronte un jour ou l'autre à la réalité ! »

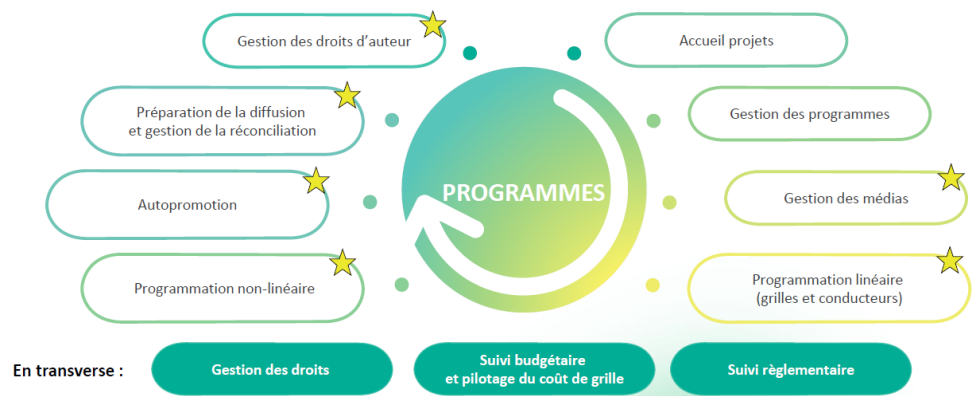
Allô, allô, monsieur l'ordinateur

« Dites-moi, dites-moi où est passé mon cœur
Je vous appelle au Bureau du Bonheur
Car je sors à l'instant du Ministère des Pleurs... »



Et des pleurs il y en a eu depuis le déploiement du projet Sherlock en novembre 2023 au siège. Instable et victime de dysfonctionnements, il a mis les nerfs des salariés utilisateurs à rude épreuve. Et visiblement ceux de l'équipe projet aussi.

Cet outil doit permettre à terme de gérer l'ensemble des programmes de France Télévisions durant tout leur cycle de vie, de l'avant-programme à la déclaration des droits d'auteur. **Objectif : remplacer tous les logiciels existants** (Oscar au siège, Trafic en Outre-mer et Argos dans le réseau), **harmoniser les process et répondre à des enjeux nouveaux** qui n'étaient pas pris en charge par Argos, notamment sur le numérique.



FÉVRIER 2025

« Nous sommes face à un outil stabilisé. Depuis quelques semaines, Sherlock a intégré la partie stock finances du réseau et ça a l'air de plutôt bien se passer » nous annonce Michaël Sangarin, Chef de projet Sherlock. La quasi-totalité des problèmes seraient résolus. On attend de voir si on est toujours au bureau du bonheur.

La bascule du réseau sera progressive mais deux antennes : Paris Ile de France et Auvergne Rhône-Alpes testeront Sherlock en avant -première.

SUIVEZ-NOUS SUR

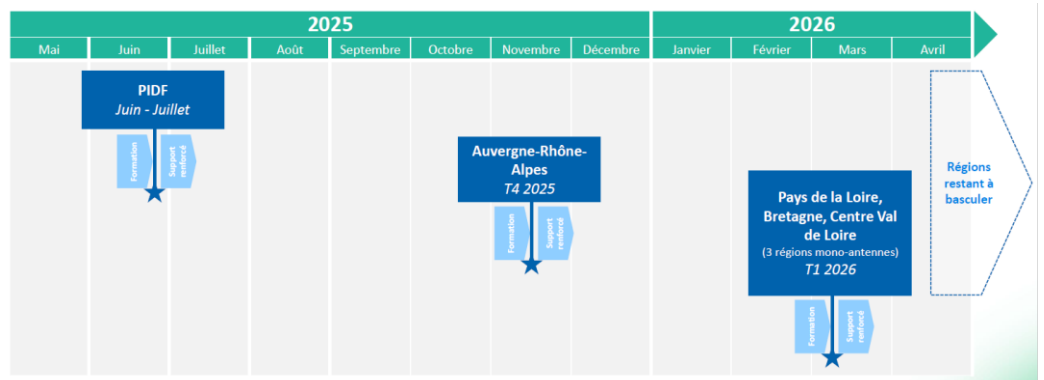


@cfdt_ftv



/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR





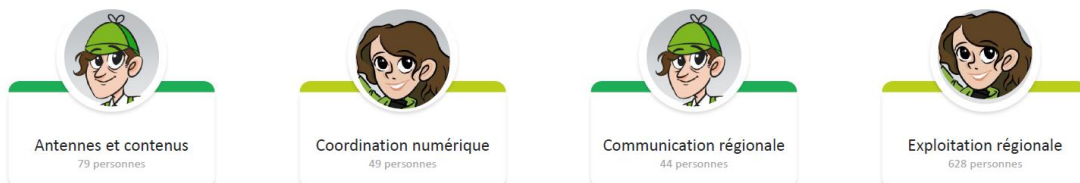
france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Ce logiciel n'a pas vocation à modifier le périmètre des métiers.

La gestion de projet semble vouloir accompagner les salariés par des mises en situation hors production, des questionnaires invitant les salariés à s'exprimer, bien évidemment des modules de formations, la présence de référents avant, pendant et après bascules... Il est à noter qu'une fois n'est pas coutume, ce projet prend en compte les côtés RPS inhérents à des changements de cette importance. Les élus locaux doivent également être mis dans la boucle lors de l'arrivée de Sherlock dans leur région.

À terme, ce changement concernera 800 salariés dans le réseau.



Les élus du CSE échaudés par l'historique de ce projet au siège ont voté une résolution ([voir ici ou plutôt là !](#)). Ils demandent à bénéficier régulièrement d'un bilan sur le sujet et souhaitent être régulièrement consultés et associés à toutes les étapes d'évolution et de déploiement de cet outil.

Le travail c'est la santé

FÉVRIER 2025

« Rien faire c'est la conserver
Les prisonniers du boulot
N'font pas de vieux os »

Les rapports 2024 des psychologues du travail et assistantes sociales confirment le besoin de traiter des RPS.

Parmi les salariés qui ont sollicité leurs services, le thème de la santé s'impose en tête des demandes. Pour les plus de 45 ans, apparaît en plus la question des "proches aidants" alors que les plus jeunes salariés font face à des difficultés de logement.

Les élus déplorent que les psychologues du travail ne soient pas associés en amont des changements afin de pouvoir débattre de mesures de prévention primaire (éviter le risque) plutôt que d'être dans la réparation des préjudices, comme le grand nombre d'enquêtes suite à des arrêts de travail le démontre. La méthodologie même de ce travail d'enquête n'est toujours pas clarifiée, notamment dans le suivi des plans d'actions, ce sujet fait également l'objet de débat au niveau de la CSSCT du CSE Central.

Pour la Cfdt, il est grand temps de rendre concrète l'obligation légale de FTV en matière de protection de la santé des salariés en traitant prioritairement, régulièrement et avec les moyens nécessaires ce point dans chacun des CODIR du réseau France 3.

Les équipes légères de la Fabrique sont, depuis novembre dernier, rattachées au réseau et plus précisément à l'antenne de Bretagne. L'impact psychologique de ce transfert sur les salariés n'est pas négligeable.

SUIVEZ-NOUS SUR



@cfdt_ftv



/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Il n'a cependant pas été pris en compte, aucun plan d'accompagnement n'a été mis en place et rien n'y fait référence dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Le CSE a relevé plusieurs autres manquements dont il a fait part dans [son avis](#).

Une salariée est, par ailleurs, actuellement en formation pour prendre le rôle d'APS au plus près des équipes légères, même si son poste reste à Paris.

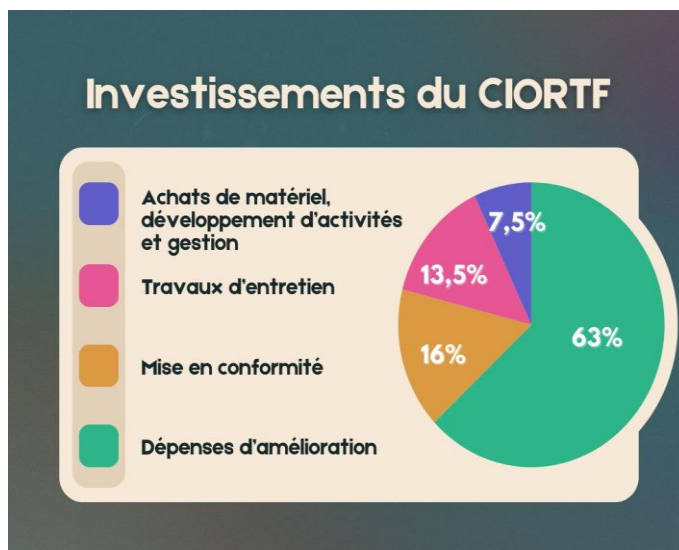
L'été sera chaud

« Dans les t-shirts dans les maillots
D'la Côte d'Azur à Saint-Malo »



seront

Le budget du CIORTF est légèrement en baisse cette année. Avec 2,8 millions d'euros, les investissements moindres même si la mise en conformité du patrimoine immobilier est nécessaire et estimée à 2 millions d'euros.



Rénovations prévues en 2025 :

Lalinde : 1,2 millions d'€ seront consacrés à la réfection de la salle de restauration, de la terrasse et à la mise en accessibilité du site

Beg-Meil : 511 400 € pour la réfection des toitures et l'installation d'une pergola sur la terrasse

L'Isle-Jourdain : 352 470 € pour la réfection de la piscine.

FÉVRIER 2025

Rénovations 2024 :

Hauteluce : réfection de la salle de restauration et construction de 10 nouveaux logements (7 éco-lodges, trois cottages dont un PMR).

Inquiétudes :

Cargèse : « Le CI ORTF souhaite rester à Cargèse mais pas à n'importe quel prix ».

Le bail arrive à expiration à la fin de l'année et le propriétaire, très gourmand, entend augmenter le loyer annuel de 100 000 € (passant de 400 000 € à 500 000 €/an). Impossible pour le CI qui a mandaté un expert pour évaluer le site et tenter de négocier.

Autre sujet d'inquiétude :

Vic-sur-Cère : l'avenir du site est compromis. Actuellement, il survit grâce à l'accueil du Service national universel (SNU) mais cette activité est menacée. Il faut en trouver une autre...

Négo en cours : La convention avec France Médias Monde (FMM) est renouvelée et des discussions sont en cours avec les représentants du personnel d'Arte à Strasbourg, qui sont intéressés par les colonies de vacances. [Voir le compte-rendu de la plénière du CIORTF du 5 février 2025](#)

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Nouveaux représentants de proximité :

Pays de la Loire :

Olivier Debuissou est désigné RP suppléant à Nantes en remplacement de Sandrine Gadet.

Haute-Normandie :

Stéphanie Letournel est désignée RP suppléante à Rouen en remplacement de Bérengère Dunglas.

Poitou-Charentes :

Isabelle Hirsch est désignée RP titulaire à Poitiers en remplacement d'Aurélié Pain.

Jérôme Deboeuf est désigné RP suppléant à Poitiers en remplacement d'Isabelle Hirsh.

Basse-Normandie :

Joss Minfir est désignée RP suppléante à Caen en remplacement de Fabrice Lefeuvre.

Florence De Bonnaventure est désignée RP suppléante à Caen en remplacement d'Amandine Pinault.

FÉVRIER 2025

Prochain CSE Réseau les 19 et 20 mars 2025.

Votre représentante syndicale et vos élus Cfdt :

Séverine Dangin, Metz ; Pascal Lefebvre, Lille ; Bruno Espalieu, Lille ; Cécile Poure, Strasbourg ; Olivier Mélinand, Brest ; Nicolas Marousez, Amiens ; Frédéric Maillard, Fabrique Sud.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Nos Délégués syndicaux centraux ▲ ◆ ■ ●

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

cfdtgroupe@francetv.fr



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FÉVRIER 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR